

pas du 11 Février 1875. Si l'intérêt du Canada demande aujourd'hui l'apaisement de tout le malaise, qui règne d'une extrémité de la Puissance à l'autre, le même intérêt aurait aussi demandé qu'on ne causât pas ce malaise, qu'on n'excitât pas les passions, pour faire du capital politique, qu'on ne mit pas à la solution de cette question des obstacles, qui après avoir fait naître le malaise. l'ont prolongé sans nécessité et sans avantage. L'intérêt du Canada devait être aussi cher à des cœurs canadiens il y a un, deux, trois, quatre et cinq ans, qu'il l'est aujourd'hui. Pourquoi avoir si longtemps sacrifié ces intérêts ? *Par crainte de perdre le pouvoir*, disent les uns ; *par espoir d'y arriver*, disent les autres. Cela ne doit pas être possible. Je suis trop peu partisan du succès quand même, pour croire que pendant des années on peut sacrifier les intérêts de son pays, dans l'espoir d'en garder ou d'en obtenir le gouvernement,

Merci à l'auteur des Résolutions d'avoir dit *qu'il n'est pas honorable* pour notre commune patrie de laisser les choses dans le *statu quo*. C'est toujours ce que j'ai pensé. Car voyez-vous, lecteurs, le mot honneur est un de ces vieux mots qui expriment une de ces vieilles choses, qui me semblent bien au-dessus du succès. Mon éducation domestique et celle qui l'a suivie m'ont toujours montré cette idée d'honneur comme un phare lumineux, qui doit guider les hommes et les nations, à travers les écueils qu'on peut rencontrer. Le silence et l'isolement de ma vie, dans les déserts du Nord-Ouest, m'ont laissé, à cet égard, mes convictions et peut-être aussi mes illusions. La crainte de ce qui n'est pas honorable me jette dans ce qu'on a appelé "*une monomanie*" qui, depuis cinq ans, se traduit par la demande d'une amnistie, dont le refus paraît aujourd'hui peu honorable, même à quelques-uns de ceux, qui l'ont repoussée avec tant d'acharnement.

Oui, comme le disent les Résolutions, *les faits qu'établit ce témoignage ne peuvent pas être ignorés du peuple ni du Parlement du Canada*. C'est assez affirmer que non seulement le peuple mais même le parlement a ignoré ce que l'intérêt et l'honneur du Canada demandaient à ce sujet, depuis plusieurs années déjà. C'est aussi ce que j'ai toujours pensé. Le peuple Canadien est trop bon, trop honorable et aussi trop intéressé pour avoir laissé les choses comme elles étaient, s'il en avait connu la condition véritable. Son parlement est trop sage pour ne pas avoir trouvé plutôt une solution satisfaisante, si une foule de circonstances n'avait pas empêché la vérité d'arriver jusqu'à lui. Voici donc venir le dénouement ; l'honneur national va être débarrassé des liens qui l'enchaînent et indubitablement sa liberté sera complète.

6.—*Dans l'opinion de la Chambre il conviendrait qu'une amnistie pleine et entière fut accordée à toutes les personnes, concernées dans les*